

Syndicat CGT Dassault Argenteuil  
1 avenue du parc  
95100 Argenteuil

Mme GUILLEMET Valérie  
DRH Dassault Aviation  
78, quai Marcel-Dassault  
92210 SAINT-CLOUD

Argenteuil, vendredi 27 février 2020

**Objet : Aide à la mobilité Cergy**

Madame,

Dans l'Agenda social, il est prévu une réunion **le 9 avril 2020** dans laquelle le thème reste à définir.

La CGT d'Argenteuil vous propose que le sujet de cette réunion soit la poursuite de la négociation sur **l'aide à la mobilité Argenteuil-Cergy**.

En effet, vous ne pouvez pas régler le devenir de 700 familles en 3 réunions, notamment avec autant de points bloquants :

- 1- l'indemnité temporaire différentielle de transport
- 2- l'élargissement des plages variables pour permettre aux salariés ayant des impératifs (enfants à déposer ou aller chercher), mais aussi pour ceux dont le trajet allongé est, en plus, compliqué par les embouteillages
- 3- les Remboursements des frais de notaire qui sont insuffisant à ce jour
- 4- les départs en retraite anticipée pour les salariés âgés ne souhaitant pas aller à Cergy

Madame, vos dernières propositions sont trop éloignées des demandes des salariés.

Pour votre information il est beaucoup plus difficile de déménager pour un salarié qui doit travailler en équipe pour avoir un salaire convenable, que pour un directeur ou autre cadre dirigeant au niveau de vie très confortable.

Bien que rassurés par l'annonce de l'usine neuve à Cergy, de nombreux salariés attendent toujours de connaître le niveau d'engagement de la direction générale pour prendre des décisions importantes.

Cordialement,

Pour le syndicat CGT d'Argenteuil,  
Anthony DE CASTRO, secrétaire général

# La CGT demande la poursuite de la Négociation Mobilité Argenteuil-Cergy

Pour rappel, près de 400 salariés ont signé la pétition CGT demandant l'ouverture de cette négociation.

La CGT vous a ensuite proposé des assemblées générales du personnel au restaurant d'entreprise, suivi d'un arrêt de travail ( suivi par une centaine de salariés) le mardi 19 novembre 2019, pour faire évoluer les dernières propositions de la DG ( *disponibles sur [www.cgt-dassault-argenteuil.com](http://www.cgt-dassault-argenteuil.com)*).

Il semblerait que nos dirigeants n'aient pas conscience qu'il est beaucoup plus simple de déménager pour un directeur d'établissement ou autres cadres dirigeants au niveau de vie très confortable, que pour un salarié qui doit travailler en équipe et en heures supplémentaires pour avoir un salaire convenable.

**Notre société croule littéralement sous les milliards d'€ !!!**

**2016-2017-2018-2019** : bénéfices records, sur les quatre dernières années, la société cumule 379 M€ + 410 M€ + 681 M€ + 765 M€ = **2,3 milliards d'euros de bénéfices !**

**Les 12 « meilleurs salariés » de Dassault se partagent 15 millions d'euros de rémunération annuelle !!!**

**Dans le même temps au travers de ses « aides » à la mobilité, la DG verserait moins d'1 000 000 d'€ aux salariés !**

Les dernières propositions de la DG sont dans le prolongement de la politique sociale de la société, qui est très inégalitaire entre les salariés les plus riches et les plus pauvres.

**Il semblerait que le seul avenir que la DG souhaiterait piloter, c'est le sien !**

Vos élus CGT ont écrit à la DRH (copie au verso) afin de demander que les négociations se poursuivent, de nombreux salariés de tous âges sont toujours dans l'attente de connaître le niveau d'engagement de la direction générale pour prendre des décisions importantes concernant leurs avenir.

La direction générale ne peut pas balayer la vie des 700 familles en 3 réunions de négociation.

**Pour la CGT, ce n'est que collectivement que les avancées sociales se gagnent, à l'échelle nationale, tout comme chez Dassault-Aviation.**

Nous constatons que la Direction Générale est d'accord avec la CGT, puisqu'elle a rappelé lors de la dernière réunion de NAO : *« En 2019, la politique salariale a été exceptionnelle, dû à un contexte social tendu avec l'effet Gilets Jaunes ».*

Sur ce sujet de négociation comme sur tant d'autres, après la dernière réunion de négociation, si les propositions de la direction ne répondent pas aux attentes des salariés, **la solution doit être collective.**